

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 17 novembre 2017

3 DOMAINE ET PATRIMOINE

3.5 Actes de gestion du domaine public

3.5.132 Dénomination de voies

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal d'Olonne-sur-Mer se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yannick MOREAU, Maire, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse adressée le dix novembre deux mille dix-sept, (en application des dispositions des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales).

PRESENTS : M. MOREAU Yannick, Mme LOPEZ Sophie, M. BLANCHARD Alain, Mme BOSSARD Françoise, Mme ROUSSEAU Lucette, Mme DELPIERRE Christine, M. CHENECHAUD Nicolas, Mme GAYDA Catherine, M. CHENECHAUD Jean-Claude, M. MALLOCHET Gérard, M. RUCHAUD Daniel, Mme MERLE Colette, Mme REHAULT Marie-Françoise, M. YOU Michel, M. MARCHAND Bernard, Mme BUREAU Brigitte, M. JEGU Didier, Mme LADERRIERE Sophie, M. CHAIGNE Nicolas, Mme AUGRY Valérie, M. GROUSSEAU André, Mme BALADRE Martine, M. BERNARD Régis, Mme LANDRIEAU Nicole, M. GARDES Eric.

ABSENTS EXCUSES :

Mme PINEAU Florence ayant donné pouvoir à M. MOREAU Yannick,
M. HOUSSAINT Patrick ayant donné pouvoir à Mme LOPEZ Sophie,
M. BENELLI Frédéric ayant donné pouvoir à M. YOU Michel,
M. FOURNIERE Claude ayant donné pouvoir à M. MARCHAND Bernard,
Mme SILARI Nathalie ayant donné pouvoir à Mme LADERRIERE Sophie,
M. BROSSEAU Stéphane ayant donné pouvoir à M. CHENECHAUD Nicolas,
M. CHARTEAU Joseph ayant donné pouvoir à M. RUCHAUD Daniel,
M. AVRIL Simon ayant donné pouvoir à Mme BALADRE Martine.

En application des dispositions de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. CHENECHAUD Nicolas a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017.

Délibérations 1-1-126 à 8-9-147

Nombre de Conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	25
Nombre de votants :	33

Monsieur Yannick MOREAU, Maire, certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 22 novembre 2017 ;

Vu les articles L.2121-20 et L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Yannick MOREAU, Maire, a sollicité les membres du Conseil Municipal, pour qu'il soit procédé à un vote par scrutin public. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté ce mode de scrutin.

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 17 novembre 2017

3 DOMAINE ET PATRIMOINE

3.5 Actes de gestion du domaine public

3.5.132 Dénomination de voies

Monsieur Nicolas CHENECHAUD, Adjoint délégué à l'Urbanisme rappelle que la SARL COFIM OUEST, représentée par Monsieur Philippe BUCHY, a obtenu le 8 février 2017 un permis d'aménager pour l'opération "Le Clos des Pavots" comportant 13 lots individuels et 1 lot pour 4 logements groupés R+1. Le Directeur de la SARL COFIM OUEST a sollicité la ville d'Olonne sur Mer pour que le Conseil Municipal dénomme la voie de cette opération.

La SAS Le Hameau de la Salle, représentée par Monsieur Gérald CHARTEAU, a obtenu le 11 juillet 2017 un permis d'aménager pour l'opération "Le Hameau de la salle" comportant 13 lots individuels. Monsieur CHARTEAU a sollicité la ville d'Olonne sur Mer pour que le Conseil Municipal dénomme la voie de cette opération.

Dans sa séance du 13 mars 2017, le Conseil Municipal a dénommé les voies desservant l'opération "LES PRIMULAS", notamment la voie principale du lotissement rue du Ponant. Il s'avère que sur la commune des Sables d'Olonne existe la dénomination "passage du Ponant", ce qui dans le cadre de la fusion sera source de confusion. Il convient donc de donner un autre nom à cette rue. La dénomination des autres voies du lotissement reste inchangée.

Après avis de la Commission Urbanisme du 2 novembre 2017 et sur proposition du Bureau d'Adjoints, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

➤ à l'unanimité,

- valide les propositions de voies suivantes :

- Lotissement le Clos des Pavots
 - Rue des CAMPANULES
- Lotissement Le Hameau de la Salle
 - Impasse des PUFFINS
- Les Primulas :
 - Rue du Ponant devient rue du TOURBILLON

Rappel de la dénomination des autres voies qui reste inchangée :

- impasse du Suroît,
- impasse du Noroît,
- prolongement de la rue des Alizés.

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 17 novembre 2017

Fait et délibéré à Olonne-sur-Mer, le jour, mois et an que dessus.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre.
Olonne-sur-Mer, le 22 novembre 2017



Yannick MOREAU

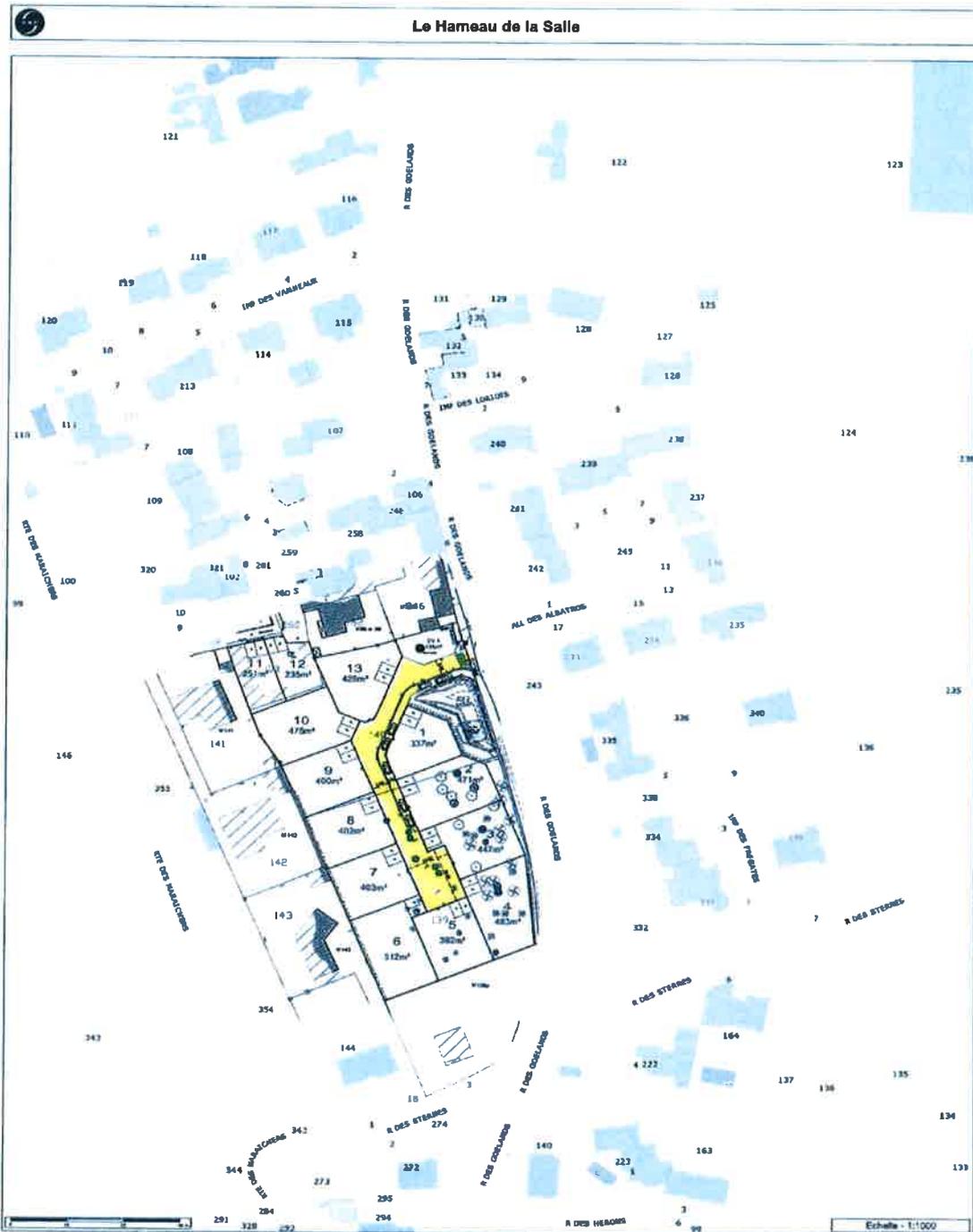
Maire d'Olonne sur Mer
Président des Sables d'Olonne
Agglomération

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 17 novembre 2017



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
du 17 novembre 2017



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Lotissement LES PRIMULAS

